

|                                                                                                      |                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br>CHS DE LA SAVOIE | <p style="text-align: center;"><b>AVIS DE VACANCE DE POSTE</b></p> <p style="text-align: center;">Diffusé le 22/09/2026<br/>Fin de parution le 21/10/2026</p> | <p style="text-align: center;">POLE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT<br/>ET DE L'ADOLESCENT</p> <p style="text-align: center;"><b>2<sup>ème</sup> INTERSECTEUR</b></p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Grade : PSYCHOLOGUE**

**Quotité : 50 %**

**Service de rattachement : 2<sup>ème</sup> Intersecteur, Pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent**

**Lieu d'intervention : CMP/CATTG d'Aix Les Bains**

**Poste à pourvoir à compter du : 2 novembre 2026**

Définition : Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte la vie psychique des individus et des groupes, et ce afin de promouvoir l'autonomie de la personne (décret n° 91-129 du 31 janvier 1991 relatif au statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière).

Le CMP/CATTG d'Aix Les Bains est une structure extrahospitalière de secteur dépendant du 2<sup>ème</sup> Intersecteur du pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, dont le médecin responsable de service est le Docteur Frédérique LEGRAND. Il intervient dans le parcours de soin de l'enfant en identifiant ses besoins et ses difficultés psychiques, en établissant un diagnostic, et en orientant vers des soins.

Le professionnel exerce ses missions dans une approche pluridisciplinaire, en articulation avec les partenaires sanitaires, médico-sociaux et éducatifs impliqués dans le parcours de soin.

**Activités professionnelles :**

- **Travail clinique :**
  - **Evaluation psychologique** : Evaluer le fonctionnement psychique, développemental, cognitif et adaptatif des enfants et adolescents,
  - **Prises en charge psychologiques** : Mettre en œuvre des prises en charge psychologiques individuelles ou groupales, accompagnement des familles.
  - **Rédaction de notes cliniques** : Rédiger des observations cliniques et tout autre élément nécessaire au suivi des patients.
  - **Aide à l'élaboration diagnostique.**
  - **Participation aux réunions cliniques** et aux synthèses pluridisciplinaires.
  - Participation à l'élaboration des projets de soins.
  - Recueil et analyse des besoins et/ou demandes d'intervention.
  - Contribution à l'élaboration de projets thérapeutiques individualisés.
  - Eclairage clinique dans l'analyse des situations rencontrées.
  - Mise en œuvre de dispositifs d'intervention à visée préventive et curative.
  - **Orientation des patients** en fonction des besoins identifiés et des ressources disponibles.
- **Travail en réseau :**  
Participer au travail de réseau avec les partenaires sanitaires, médico-sociaux, éducatifs et les professionnels libéraux du territoire.
- **Travail institutionnel :**
  - Participation aux réunions collégiales et aux missions institutionnelles des psychologues.
  - Représentation du Département de psychologie dans les instances, commissions, groupes de travail.
  - Encadrement et tutorat des stagiaires en psychologie.
- **Relations professionnelles les plus fréquentes**

**Lien hiérarchique** : Direction des Ressources Humaines

**Lien fonctionnel** :

Responsable médical

Département de psychologie

Médecins, encadrement soignant, équipes pluridisciplinaires du service et du pôle

**Liens partenariaux :**

Structures sanitaires, médico-sociales, éducatives et sociales.

Education Nationale, MDPH, Protection de l'enfance, services judiciaires.

Réseaux de professionnels en Santé Mentale (Hôpitaux, cliniques).

Réseaux de villes et associations (Maison médicale, psychiatres et psychologues libéraux, ...)

- **Formations/recherche :**

Recherche en psychologie, enseignement, formation.

Supervision.

Offre de formation, organisation de colloques et conférences.

- **Savoir-faire requis**

- Connaissances approfondies en psychopathologie.
- Contribuer à l'évaluation diagnostique sur le fonctionnement psychique d'un patient et adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées.
- Concevoir, animer et évaluer des groupes thérapeutiques, de médiation ou de soutien.
- Travailler et transmettre son savoir professionnel au sein de l'équipe pluriprofessionnelle.
- Rédiger des observations cliniques et tout autre élément nécessaire au suivi des patients.
- Disposer d'un intérêt pour la réflexion institutionnelle.

**Diplômes requis**

Master 2 ou DESS de psychologie

**Dossier de candidature et délai**

Une lettre de motivation et un curriculum vitae, constituent le dossier de candidature. Les candidatures doivent être adressées à la Direction des Ressources Humaines avant le 21 octobre 2026

**Renseignements**

Auprès du Docteur Frédérique LEGRAND, Responsable de Service, au 04.79.60.31.40.